

PROGRAMME DE FORMATION

Les nouvelles conduites addictives

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des collectivités assurant l'accompagnement ou la prise en charge de personnes souffrant d'addictions.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Décrire l'ensemble du processus des addictions sans drogues, au-delà des représentations habituelles.

Concevoir des actions de prévention et d'incitation aux soins.

Programme

Histoire, définitions, contexte et actualité du concept d'addiction.

Les principaux profils des personnes souffrant d'addiction :

- Dépression, anxiété et pathologies associées aux conduites addictives.

- Les polydépendances.

La famille :

- De la famille dysfonctionnelle à la famille aidante.

Les principales addictions sans drogues :

- Troubles des conduites alimentaires.

- Le jeu pathologique, la prise de risques.

- Cyber dépendances.

- Dépendances affectives et dépendances sexuelles

Messages de prévention et d'incitation aux soins.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de situations. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.